

Qu'est-ce que La gestion des ressources humaines ? - 07 mars 2007 - 12:52 (Par Philippe Aujard)



Qu'est-ce que La gestion des ressources humaines ?

La gestion des ressources humaines est un ensemble de fonctions et de mesures ayant pour objectif de mobiliser et développer les ressources du personnel pour une plus grande efficacité, au profit de la stratégie d'une organisation.

Les ressources humaines sont un service de l'entreprise dirigé par le Directeur des Ressources Humaines (ou parfois par le Directeur Général ou le Directeur Administratif et Financier dans les petites structures), et qui a pour responsabilités la gestion administrative du personnel (paye, déclarations sociales, effectifs, administration du personnel, ...), la formation, les relations sociales et syndicales, le recrutement, la gestion des carrières et des compétences, la communication interne et/ou externe, les systèmes d'informations Ressources Humaines (SIRH).

La gestion des ressources humaines couvre de nombreux domaines, intervenant à tous les stades de la « vie » du travailleur dans l'organisation : le recrutement, la gestion des carrières, la formation, l'évaluation des performances, la gestion des conflits, la concertation sociale, la motivation et l'implication du personnel, la communication, la satisfaction au travail, les conditions de travail.

L'administration du personnel : C'est sous cet aspect que la fonction commence à exister et à être perçue dans l'entreprise : L'enregistrement, le suivi et le contrôle des données individuelles, et collectives du personnel de l'entreprise ; l'application des dispositions légales et réglementaires dans l'entreprise ; la préparation des commissions et des réunions ; le maintien de l'ordre et du contrôle et les travaux de pointage

La Gestion au sens large : Cette expression recouvre trois domaines : l'acquisition des Ressources Humaines : par la gestion de l'emploi, programmes de recrutement, plans de carrières et de promotion, analyse des postes et l'évaluation des personnes ; La gestion des rémunérations : par l'analyse et l'évolution des postes, grille de salaires, politique de rémunération, intéressement et participation ; La gestion de formation : par la détection des besoins, l'élaboration des plans de formation, la mise en œuvre des actions de formation et l'évaluation des résultats.

La communication, l'information et les conditions de travail : Les tâches de la Direction des Ressources Humaines en matière d'information sont : La définition des publics et de la conception des messages ; La gestion des moyens : journal d'entreprise, affichage, audio-visuel, réunion systématiques ; L'amélioration des conditions de travail. Au niveau des conditions de travail les principaux thèmes sont : L'hygiène et la sécurité ; L'aménagement du temps de travail ; La gestion des activités sociales (restaurant, centre de vacances, loisirs.....)

Les relations professionnelles : Ce domaine consiste en trois activités : la négociation, la conclusion et le renouvellement de la convention d'entreprise ; la mise en œuvre de la convention collective : La Direction Ressources Humaines est chargée de l'application de la convention collective et la solution des conflits individuels et collectifs pour améliorer les relations de travail. Avec l'aide ou la participation des représentants des travailleurs s'il y a lieu (syndicat) ; les relations externes (partenaires institutionnels).